

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC₁

LETTRE DE CANDIDATURE DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses <u>articles L. 1110-1</u>, et <u>R. 2162-1 à R. 2162-6</u>, <u>R. 2162-7 à R. 2162-12</u>, <u>R. 2162-13 à R. 2162-14</u> et <u>R. 2162-15 à R. 2162-21</u> (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que <u>R. 23612-1 à R. 2362-6</u>, <u>R. 2362-7</u>, <u>R. 2362-8</u>, <u>R. 2362-9 à R. 2362-12</u>, et <u>R. 2362-13</u> à <u>R. 2362-18</u> (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Objet de la candidatu	re	
Cocher la case correspondante.	.)	
La candidature est présentée	:	
☐ pour le marché pub	lic <i>(en cas de</i> l	non allotissement) ;
pour tous les lots de	e la procédure	e de passation du marché public ;
(en cas d'allotissem	ent ; si les lots	de la procédure de passation du marché public s n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils ncurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).
D - Présentation du cand	idat	
(Cocher la case correspondante	.)	
siège social (si elle est différer	la dénominati nte de celle de ; à défaut, un	on sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son e l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du ste des ICD.]
■ Nom commercial et dé	nomination so	ociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
Adresses postale et duAdresse électronique :	siège social	(si elle est différente de l'adresse postale) :
Auresse electronique .		
■·Numéros de téléphone	et de télécop	pie :
		o d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine épertoire figurant dans la liste des ICD :
☐ Le candidat est un ç	groupement o	d'entreprises :
☐ conjoint	OU	solidaire
En cas de groupement	conjoint, le n	nandataire est solidaire :
☐ Non	OU	☐ Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

^(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

^(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

^(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

F1 - Exclu	usions	de la	procédure
------------	--------	-------	-----------

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux <u>articles L. 2141-1 à L. 2141-5</u> ou aux <u>articles L. 2141-7 à L. 2141-10</u> du code de la commande publique (*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux <u>articles L. 2341-1 à L. 2341-3</u> ou aux <u>articles L. 2141-7 à L. 2141-10</u> du code de la commande publique.

commande publique.	
Afin d'attester que le candidat individuel, ou d'exclusion, cocher la case suivante :	u chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas
d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2	e la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas 141-5, aux <u>articles L. 2141-7 à L. 2141-10</u> ou aux <u>articles L. 2341-1</u> ne sans délai l'acheteur de ce changement de situation.
	ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé e en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code
directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble d	cuments justificatifs et moyens de preuve sont accessibles des renseignements nécessaires pour y accéder : rnis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)
- Adresse internet :	
- Renseignements nécessaires pour y accéde	er :
F3 - Capacités	
	ement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer ue et financière et des capacités techniques et professionnelles :
☐ le formulaire DC2.	☐ les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).
	éfense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au

sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD].

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
■ Adresse électronique :
Numéros de téléphone et de télécopie :
Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.